

## Hiver 2025 INITIATION AU SKI DE RANDO

### CONDITIONS GÉNÉRALES

#### Réservation

- Inscription et paiement obligatoires jusqu'au lundi précédant le mercredi, à 12h, par versement, par débit à distance de la carte de crédit ou directement à la réception de l'office du tourisme.
- Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client.
- Aucune prestation ne sera tolérée sans paiement à l'avance.
- Minimum 2 participants sont requis pour que l'activité ait lieu.
- Le moniteur n'est pas tenu d'attendre les retardataires.
- Le matériel de location devra être rendu à Fragnière Sports ou Neige Aventure Shop à Veysonnaz.
- Le client est responsable en cas de vol. Il devra fournir au magasin, dans les 24 heures, l'original du dépôt de plainte pour vol, délivré par les services de police. Le matériel volé sera facturé au client.
- Le client s'engage à payer les frais de réparations non liées à l'usure normale. Les réparations seront effectuées exclusivement par le loueur, à la charge du client.

#### Annulation

- L'offre a lieu si les conditions le permettent. Une fermeture du Movement Track de l'Ours, un certificat médical valide d'un médecin ou l'annulation par manque de participant peuvent faire l'objet d'un remboursement total.
- En cas de maladie, le client informe l'organisateur au minimum 24h à l'avance et est tenu de transmettre un certificat valide pour être remboursé.
- Annulation du client plus de 3 jours à l'avance : remboursement total. Annulation entre 3 et 2 jours à l'avance : remboursement de la moitié de la somme. Moins de 2 jours à l'avance : aucun remboursement (sauf pour les raisons mentionnées ci-dessus).
- En cas d'absence du client au début du cours, aucun remboursement ne sera versé et le cours ne pourra pas être remplacé.

#### Assurance

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance.